UN JEUNE POLONAIS S'EST TUÉ A LILLE en descendant d'un tram

A l'heure matinale où les ouvriers commencent à s'acheminer vers leur travail, où des trains de banlieue descend à Lille la foule des travailleurs, un accident très grave s'est produit près de la Gare; accident dû à une méprise d'abord et à l'imprudence ensuite

UNE ERREUR

Le jeune Polonais, Deblec Mieczylas, né le 16 août 1914, à Dandowska, journalier à Lille, mais demeurant à HARNES (Pas-de-Calais), rue Bar-le-Duc était descendu à 6 h. 50 à la gare de Lille comme il le fait tous les jours pour se rendre à l'usine Faucheur, rue des Stations.

Commençant son travail à 7 heures, et n'ayant pas une minute à perdre, il monta donc le tramway H en courant. Le tramway se mit en marche.

Au coin de la rue du Priez et de la rue Faidherbe, Dublec Mieczylas s'aperçut qu'il se trouvait en première classe et, à la plate-forme arrière de la motrice

LA DESCENTE A CONTRE-SENS

Son budget quotidien pouvant avoir à souffrir de ce luxe impossible, Dublec descendit précipitamment avec l'idée préconçus de monter dans la remorque.

Cette opération s'accomplit dans l'affolement, Dublec descendit à contre-sens.

On ne viole pas ainsi impunément les lois de la physique. Dublec tomba inévitablement dès que ses deux pieds touchèrent le sol.

LA CHUTE

Cette chute entraîna le malheureux entre la motrice et la remorque. Avant qu'on ait pu prévenir le conducteur, la première roue de la remorque avait passé sur le corps de Dublec. Un violent coup de frein électrique immobilisa net le tramway. Tous les voyageurs descendirent

Les agents Quiévreux et Gallon arrivèrent. Dublec se trouvait entre les roues de devant et celles de derrière. On souleva le véhicule, on dégagea le malheureux jeune homme qu'on transporta à la pharmacie de la place de la Gare.

Dublec avait le bassin fracturé et la cuisse gauche à moitié sectionnée à hauteur de l'aine.

Une camionnette fut requise aussitôt pour transporter le blessé à l'Hôpital Saint-Sauveur où l'interne de service déclara que l'état du jeune homme était d'une extrême gravité

MM Duvernoult, commissaire du 3e arrondissement et Duvillier, secrétaire, commencèrent vers 7 h. 30 l'enquête préliminaire qui établit nettement que cet accident est dû à l'imprudence du voyageur.

Les témoins sont unanimes à déplorer la malencontreuse idée qu'a eu ce malheureux de descendre à contre-sens.

Le tramway était conduit par le wattman Beck Bernard et les receveurs étaient MM. Marcel Coutrel et Henri Corbel

LA VICTIME EST DECEDEE

A 10 h. nous avons pris des nouvelles du blessé. Son état était toujours très grave.

A 11 h., le malheureux jeune homme de ce terrible accident succombait après des souffrances atroces malgré les soins diligents des chirurgiens empressés autour de lui. F.

A PROPOS D'UN SCANDALEUX TRAFIC D'EXHUMATIONS DE CORPS DE SOLDATS BRITANNIQUES

Selon une information publiée par un journal londonien, le 3 mai dernier, une organisation, dont les sièges seraient à Anvers et DUNIERQUE, aurait procédé à des exhumations clandestines dans les cimetières anglais des Flandres.

Renseignements pris près du général de Castelnau, président du Comité mixte franco-britannique des sépultures militaires en France, les règlements anglais interdisent formellement le déplacement ou l'enlèvement des corps des soldats tombés au cours de la guerre, en quelque endroit qu'ils se trouvent. Si, comme certaines familles françaises l'ont fait au lendemain de la guerre, des parents anglais ont essayé de ramener en Angleterre les restes de leurs enfants, un seul corps a pu être exhumé, mais il a été saisi au port d'embarquement et réinhumé dans un cimetière militaire. Il ne peut donc s'agir que de tentatives vieilles de plus de dix ans. L'organisation actuelle du service anglais des sépultures et les règles régissant les inhumations en Angleterre rendant, en effet, impossible, l'enlèvement, le transfert et la réinhumation d'un corps de soldat anglais.

D'autre part, nous avons eu sous les yeux un article du « Daily Mail », édition continentale, du 4 mai, dans lequel une communication est faite par M. le général Sir Fabian Ware, vice-président de la Commission des sépultures militaires anglaises.

Le général Sir Fabian Ware s'élève véhémentement contre les affirmations du journal « Sunday Express », qu'il qualifie d'inexactes. Il montre son indignation et l'indignation de la population britannique contre les soi-disant révélations sensationnelles parues dans ce journal anglais. Il assure l'opinion qu'aucune violation de sépulture n'a eu lieu dans les cimetières britanniques de Francs et de Belgique.

LES AVIATEURS RIDSTON ET GLADSTONE, TUÉS

On mande de la gare de Vanreenen (Natal) que le chef magasinier de la station a déclaré que l'avion à bord duquel se trouvaient les aviateurs Glen Ridston et Gladstone a fait une chute et que les deux aviateurs ont été tués.

FIN D'UN RAID AÉRIEN DE 25.000 KILOMÈTRES

Les aviateurs Starzinski et Markiewicz ont atterri hier, à 11 h., à Varsovie, terminant ainsi leur randonnée d'environ 25.000 kilomètres au-dessus de l'Afrique septentrionale et centrale.

AU GROUPE RADICAL DE LA CHAMBRE

Le groupe républicain radical et radical-socialiste, réuni hier matin sous la présidence de M. Edouard Herriot, a voté une adresse de solidarité au nouveau gouvernement espagnol, puis il a examiné les questions à l'ordre du jour : politique extérieure, le problème posé par les accords économiques extérieurs politique intérieure et notamment défense des obligataires de l'aéropostale.

Après divers échanges de vues, il a désigné ses orateurs pour les prochaines discussion.

Au groupe socialiste

Le groupe socialiste, réuni sous la présidence de M. Léon Blum, a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le groupe socialiste réuni pour la première fois depuis la proclamation de la République espagnole a adressé l'expression de sa sympathie à la République espagnole et aux socialistes espagnols ».

Le groupe a procédé ensuite à un échange de vues sur la réforme électorale et la représentation proportionnelle.

La Baisse des Salaires dans le Textile de Roubaix - Tourcoing

Une grève de fileurs à Roubaix

La population ouvrière du grand centre manufacturier vit dans une certaine anxiété, en suivant méticuleusement les pourparlers en cours. La situation est certes, assez tendue et il est souhaitable que les négociations aboutissent à un heureux résultat sans devoir déclancher un conflit toujours préjudiciable à tous.

Néanmoins, un certain mouvement de mécontentement se dessine et ne semble pas être de bon augure pour un accord possible.

En effet, hier matin, vers dix heures, une trentaine d'ouvriers fileurs de la Société Anonyme de Filature, 26, rue du Curoir, ont cessé le travail. Cette décision a été prise par suite des circonstances suivantes :

Les fileurs gagnaient 4 fr. 80 à l'heure et sont actuellement occupés sur des métiers de rattacheurs. De ce fait, la direction voulut leur imposer une réduction de salaire et abaisser le taux de l'heure à 3 fr. 35. Cette diminution ne fut pas acceptée par les ouvriers qui déposèrent une réclamation. La Direction n'ayant pas voulu revenir sur sa décision, les fileurs déclarèrent qu'ils cessaient immédiatement le travail et quittèrent l'établissement.

Les Scandales Politico-Financiers

L'INTÉGRITÉ DE LA COMMISSION

La commission d'enquête s'est réunie sous la présidence de M Louis Marin. Ce dernier, mis en cause dans une lettre à lui adressée par M. Marius Moutet et dans un article du journal « Le Matin », a déclaré qu'il avait pris la responsabilité de garder jusqu'à l'examen par la commission, c'est-à-dire jusqu'ici, pendant cinq mois, des documents mettant en cause des tiers, afin d'éviter toute indiscrétion. Il s'est félicité et a félicité la commission d'avoir accepté son point de vue et il a constaté qu'aucune indiscrétion n'avait alors été commise.

M. Louis Marin a déclaré que personnellement il ne se souciait pas des attaques qui sont le lot des hommes politiques mais qu'il ne voulait pas que puisse être soupçonnée l'intégrité de la commission, intégrité qui fait sa force devant l'opinion.

M. Pio a fait une déclaration analogue et il a demandé que chacun des commissaires prît le même engagement.

La commission a ensuite entendu, sur sa demande, M. Bouesse, député de la Mayenne. M. Bouesse a exposé les faits qui avaient motivé sa demande d'audition. Il a déclaré que courtier d'assurances il n'est ni n'a été le Conseil d'aucun financier, qu'il ne fait partie d'aucun Conseil d'Administration, qu'à aucun titre, il n'a jamais appartenu à la Société des Assurances.

M. Bonesse a demandé à être confronté avec M. André Tardieu.

L'AUDITION DE M. L. MILLOT

La Commission a ensuite entendu M. Lucien Millot. M. Millot a dit, qu'attaché parlementaire dans les cabinets qui se sont succédé de 1901 à 1930, il avait dû prévoir au printemps de 1928, en sa qualité de percepteur, une retraite anticipée en raison de son état de santé, qu'il s'était alors occupé d'entrer dans des affaires privées et avait fait part de son intention à M. André Tardieu.

M. Millot a ensuite indiqué dans quelles conditions il avait été présenté par M. André Tardieu à Mme Abel Ferry, qui cherchait des personnes honorables et compétentes pour la représenter dans des sociétés où elle avait des intérêts et il a ajouté que Mme Abel Ferry l'avait adressé à M. Oustric.

M. Millot a ensuite relaté dans quelles conditions il était devenu membre du Conseil d'Administration de la Sarlino (Société litéroise de linoléum) et de la société « Pax ».

M. Millot a précisé que le montant maximum de ses tantièmes avait été fixé par M. Oustric en juin 1928 à 5.000 francs par mois. Il a reconnu qu'alors que les tantièmes avaient été portés à son compte dès le mois de juillet 1928, il n'avait été touché qu'au mois de juin 1930 par les convocations aux conseils d'administration.

Répondant à une question, M. Millot a dit avoir ignoré les offres de places d'administrateurs faites à la même époque à d'autres personnes comme il l'a appris depuis.

UN HOMME TENTA DE TUER SON FILS- PUIS SE SUICIDA

A Cambo, le nommé Armand Saint-Jean, ébéniste au Bas-Cambo, a tiré par derrière et à bout portant un coup de revolver sur son fils, Marcel. Ce dernier n'a été que légèrement blessé, le bouton de col ayant fait dévié la balle.

Désarmé par son fils et un ouvrier, Armand Saint-Jean s'est enfermé à clef dans sa chambre et s'est tué avec un autre revolver. Ce drame est attribué aux graves dissensions qui existaient depuis quelque temps entre le père et le fils.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER — Mercredi 6 mai 1931

Soleil : lever à 4 h. 26 ; coucher à 19 h. 06.
Lune : coucher à 5 h. 55.
Aujourd'hui : St-Jean P. L. — Demain : Saint Stanislas.

METEROLOGIE. — Station de Lille : observations faites le 5 avril 1931 à 18 h. : baromètre 762 m/m 8 ; hausse depuis la veille à 18 heures : 6 m/m 4.

Thermomètre : frondé 15.0 ; minima 11.4 ; maxima 18.1.

Etat hygrométrique : 63 ; hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h., néant ; direction du vent sud-ouest, force modéré ; direction des nuages sud-ouest ; état du ciel, très nuageux ; temps probable pour aujourd'hui, très doux, assez beau.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord : temps médiocre, ciel devenant très nuageux avec pluies, averses, accompagnées localement d'orages, vent de sud-ouest de 5 à 9 mètres ; baisse de température minimum en hausse de 3 à 5°.

DEUIL. — Hier matin, ont été célébrées, à Lille, les funérailles de M. Léon Petit, docteur en pharmacie. La levée du corps fut faite à 9 h. 45, à la maison mortuaire, 4, rue de la Chambre-des-Comptes par le clergé de la paroisse Saint-Etienne. Les cordons du poêle étaient tenus par des amis personnels du défunt : M. le docteur Bournonville ; M. Delporte, receveur municipal de Lille ; M. Gimat, conseiller de préfecture interdépartemental ; MM. Quénée, Willin et Garez.

Notons parmi l'assistance qui était considérable : M. Boujard, secrétaire général du Nord ; M. Régnier, président du Conseil de préfecture interdépartemental ; Dubois, doyen de la Faculté de médecine de Lille ; MM les professeurs Delannoy, Fockeu, Debeyre, Bué, Malaquin, Maurice Gérard, etc. ; M. Crusaire, bâtonnier de l'Ordre des avocats ; MM. Bardou, le docteur Arquembourg et Willems, adjoints au Maire de Lille ; Planque, secrétaire général de la Mairie ; Fernand Willay, président de la Fédération des Amicales laïques de Lille ; etc. La messe fut célébée en l'église Saint-Etienne, par M. l'abbé Galène, vicaire de la paroisse. L'inhumation eut lieu au cimetière d'Hellemmes.

DE PASSAGE. — Hier à 15 h. 30, est arrivé en Gare Maritime de Calais, par le « train bleu », le Duc de Connaught, oncle du roi d'Angleterre revenant d'un séjour à Beaulieu, qui s'est embarqué pour Douvres à bord du paquebot « Maid of Kent », après avoir été salué par M. Coley conseil britannique et M. Parentz, commissaire spécial.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépot de vente : 78, Grande Rue

UNE AFFAIRE DE VIOLENCES

Rien ne dure ici-bas et la discorde se glisse bien souvent entre les êtres les mieux unis. Alors ce sont des querelles qui n'en finissent plus et qui, généralement, échauffent les esprits. Le système nerveux subit un fâcheux contre-coup, on ne peut plus se calmer et, alors, les coups tombent.

Or, hier soir, vers 20 h. 30, tandis qu'il se trouvait à l'usine Emile Roussel, 148, rue de l'Epeule, Louis Morel, veilleur de nuit, demeurant rue des Anges, cour Dhondt, 2, fut pris à partie par le concierge de l'établissement Henri Sifjean, qui lui porta des coups.

Non satisfait de cette façon d'agir, Louis Morel se rendit au poste de police du 2e arrondissement où il déposa une plainte entre les mains de M. Walter, commissaire de police. Une enquête est ouverte.

HALLE FLIPO, le kilo : Baisse beurre 15 fr. ; extra 10 fr. 50 et 20 fr. 50. Gruyère 15 fr. Hollande 9 fr. ; Chocolat 10 fr. ; Biscuits 6 fr. 50. Sardines gde baisse.

ENCORE UN EXPLOIT DE COMMUNISTES POLONAIS

Hier, vers midi, un groupe d'individus se présentait 66, rue Inkermann, où est installée une œuvre de protection polonaise. Sachant qu'un restaurant existe dans l'immeuble, ils demandèrent pour qu'on leur serve à manger, mais le gérant les ayant reconnus comme ayant participé à la manifestation communiste qui troubla dimanche une réunion de Polonais qui se tenait rue des Champs, refusa de faire droit à leur demande. Ce refus ne plus guère aux perturbateurs qui, aussitôt, manifestèrent leur mécontentement en causant du scandale et en poussant des cris hostiles.

Ces individus se retirèrent ensuite.

EST-CE UNE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE ?

Un fait assez anormal a été constaté au cours de la soirée de dimanche par les agents Orvane et Stienne. Ces derniers effectuaient une ronde de nuit, quand en passant rue de la Gare vers 23 heures, ils eurent l'attention attirée par la présence insolite d'une grande échelle dressée contre la façade de la Banque Robert.

Ils s'approchèrent et se rendirent compte que l'échelle appartenait à la Maison Parenthon et Lierman. Après avoir effectué quelques recherches aux environs de l'immeuble, les policiers découvrirent une seconde échelle appartenant à la même firme, déposée à l'angle des rues de la Gare et Nationale.

Faut-il voir dans cette affaire un nouvel exploit de cambrioleurs, ou simplement une excentricité de polvrots ? On ne peut se prononcer exactement à ce sujet.

UN EXPLOIT DE CHAUFFARD

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 1 h. 30 du matin, M. Oscar Leplat, 50 ans, contremaître de tissage, demeurant 10, rue de la Paix, à Flers-Lille, regagnait son domicile.

De passage Au Sart, il traversait l'artère centrale du Grand Boulevard, quand il fut renversé par une voiture automobile qui arrivait à vive allure.

L'automobiliste prit la fuite, sans se soucier de la victime de l'accident qu'il venait de causer. Quelques instants plus tard une automobile s'arrêtait, le conducteur se chargeait du blessé et le conduisait à Roubaix, où il reçut les soins de M. le docteur Marchand.

Le praticien, après l'avoir visité, diagnostiqua une fracture de la jambe et des contusions sur tout le corps. Il le fit admettre à l'Hôpital de la Fraternité.

On ne sait si l'automobiliste qui conduisit le blessé à Roubaix est le chauffard qui, pris de remords, revint sur ses pas, où un chauffeur complaisant qui l'aperçut gisant sur la route.

LES POSTES HENNION
SONT ÉTUDIÉS DANS LA RÉGION POUR VOUS DONNER SATISFACTION
Faites l'essai du «Super 5» Hennion sur cadre et sur SECTEUR
RADIO-HENNION 95, r. de Roubaix TOURCOING et 68, Grande-Rue, à ROUBAIX

AUTO CONTRE TRAMWAY

Une légère collision s'est produite hier vers 19 h. 15, au dangereux carrefour de la Grand' Place, les rues du Vieil Abreuvoir, de la Gare et du Général Sarrail.

Une automobile pilotée par Mlle Leveugle, demeurant à Wasquehal, descendait la rue du Vieil-Abreuvoir, quand, arrivée sur le terre-plein de la Grande Place, elle se trouva face à face avec un tramway B. La conductrice supposant probablement avoir le temps de passer avant le convoi composé d'une motrice et de deux remorques, accéléra l'allure de sa voiture. Il était malheureusement trop tard et l'aile gauche de l'auto vint donner contre le tramway.

Le choc ne fut pas trop violent et n'occasionna aucun accident de personne. Il en est résulté des dégâts purement matériels à l'auto. Cet accident attira sur les lieux une foule de curieux qui commenta âprement les circonstances de l'accrochage.

Une enquête est ouverte afin d'établir à qui incombent les responsabilités de cet accident.

UNE MANIFESTATION DU SOUVENIR A « L'ANCIENNE »

Hier mardi après-midi, vers 15 h., une délégation de la société de gymnastique « l'Ancienne » de Roubaix, sous la conduite de son président, M. Emile Debuisne, auquel s'étaient joints MM. Léon Cuvelis, président honoraire ; Henri Olivier, vice-président ; Victor Magnier, trésorier ; Jules Vroman ; Paul Vandendriesche et Fernand Dorchies, membres du comité s'est rendue au cimetière sur la tombe de son regretté président honoraire, M. Emile Vitou, décédé dernièrement.

En déposant une gerbe de fleurs sur la tombe de celui que « l'Ancienne » pleure et qui laisse un souvenir de bonté et de générosité au sein de la société, le président, se fit l'interprète de tous pour dire à la famille toute la gratitude qui nous éprouvons pour le cher disparu, et pour l'assurer que le souvenir du Commandant Vitou resterait gravé dans tous les cœurs des gymnastes qui l'ont connu.

Cette cérémonie si simple fit une grande impression sur ceux qui formaient le petit cortège et prouve une fois de plus les liens de fraternité et de bonne camaraderie qui existaient dans cette belle société.

ASSEMBLEE GENERALE DU CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILES

Le Cercle Symphonique de l'Union des Mutilés, s'est rendu en assemblée générale le jeudi 30 avril, à 19 h. 30, sous la présidence de M. Maurice Gibon.

M. Gibon causa du recrutement des membres honoraires et de ses démarches pour la formation du comité d'honneur. Il entretint également l'assemblée de l'exécution du 28 juin, lors de la journée Franco-Belge, organisée par les Médaillés Militaires.

Il annonça qu'un cours de solfège sera institué au Foyer du Mutilé, tous les élèves du Cercle y sont invités ainsi que les enfants des membres de l'Union des Mutilés, désireux d'apprendre la musique.

Ce cours se fera sous la direction de M. Emile Harinckouke, tous les samedis, à 18 hsures. Les inscriptions seront faites samedi prochain 9 mai, à 18 heures.

Le bureau se réunira tous les 4e mardi du mois et il a été constitué définitivement comme suit :

Président : M. Maurice Gibon ; vice-présidents : MM. Pierre François et Louis Dupire, père ; directeur : M. Emile Harinckouks ; sous-directeur : M. Paul Moulard ; trésorier et adjoint : MM. Colis père et Armand Rousseau ; secrétaire et adjoint : Vinchon fils et Dupire fils ; archiviste : Colis fils ; membres : MM. Debruyne, Forment, Vinchon, Marescaux, Seghers, Meirsghe, Petit, Espriet, Nuttin et Fournier.

UNE FOIRE AU PLAISIR AU FONTENOY

Le Comité officiel des fêtes du Fontenoy rappelle aux forains désireux de se faire réserver une place au Square Wibaux, les 6, 7 et 8 juin, qu'ils peuvent se faire inscrire, dès maintenant, au siège, 127, rue du Fontenoy.

Ce soir, à 20 h., réunion chez M. Maupin, rue Blanchemaille.

BOCK MEYERBEER Le plus..... .....crielalin

ECOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES

Des bourses d'apprentissage peuvent être accordées à la rentrée d'octobre aux élèves des écoles primaires, de nationalité française, dont la situation de famille est modeste et qui désirent continuer leurs études à l'Ecole Pratique. Ces bourses sont accordées sans concours, par l'Etat.

Il suffit aux parents d'adresser avant le 13 mai, à Mme la directrice de l'Ecole Pratique de Roubaix, place Notre-Dame, un dossier comprenant les pièces suivantes : une demande adressée à M. le ministre de l'Instruction publique, établie sur papier timbré à 3 fr. 60 ; un bulletin de naissance sur papier libre ; un extrait des rôles des contributions payées par les parents ou un certificat de non imposition ; un état de renseignements (imprimé fourni par l'Ecole) ; un certificat scolaire ; un certificat médical attestant que la candidate est apte physiquement à faire l'apprentissage du métier qu'elle a choisi (comptables, aide-comptable, teneur de livres, secrétaire, sténo-dactylo, employée de banque, couturière, lingère, modiste, piquûrière, brodeuse, etc...).

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Ecole Pratique de Jeunes Filles, pl. Notre-Dame, tous les jours, de 8 h à 11 h. 30 et de 14 à 19 h. (jeudi après-midi excepté).

POURQUOI PAYER COMPTANT
quand vous pouvez acheter directement votre mobilier, voiture d'enfant, literie, couvertures payables en 6, 9 et 12 mois, chez **Gervais LEFEBVRE, 27, rue de Blanchemaille, ROUBAIX.** — Ne pas confondre avec des maisons de crédit.
—: Discrétion :—

LA DISTRIBUTION DES PRIMES DU BUREAU DE BIENFAISANCE

La Commission Administrative du Bureau de Bienfaisance, nous prie d'annoncer que la distribution annuelle des primes aux ménages ouvrieres les mieux tenus, et aux familles chargées d'enfants, aura lieu le dimanche 10 mai, à 11 h., dans la salle Pierre de Roubaix, à l'Hôtel de Ville.

Ces primes sont en nature ou en argent. Elles proviennent d'une part des fondations Alfred Motte-Grimonprez, Théodore Lallemand, Julien Gadenne et sont attribuées aux ménages ouvriers les mieux tenue.

D'autre part, composées des dons du Comité des fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four, du Comité des fêtes franco-belges et des quartiers de Roubaix, de la société les « Amis de l'Epeule », du Tir Régional et du Bureau de Bienfaisance, elles sont remises aux familles nombreuses ou nécessiteuses.

L'exposition des primes se tiendra jusqu'au 9 mai, au Bureau de Bienfaisance, 99, rue Pellart.

LES VENTES DE LAINES

Hier mardi, à la Bourse de Roubaix s'est ouverte dans une grande animation, la troisième série des enchères de laines.

Dans la matinée, M. Pierre Parent, puis M. Emile Nys, courtiers-jurés, présentèrent des catalogues de balayures de filature et de tissage, à de nombreux clients éventuels. Les prix pratiqués furent analogues à ceux des à ceux des ventes précédentes.

Au cours de l'après-midi, M. Parent mit en vente des déchets de filature et de tissage.

Une bonne animation régna et les lots de marque trouvèrent acquéreurs à des prix allant de la partie à 5 % de baisse sur le prix des enchères de mars.

En résumé l'allure de la journée fut bonne dans l'ensemble.

LE « CHORAL NADAUD » SERA REÇU PAR LA MUNICIPALITE

L'administration et le conseil municipal recevront à l'Hôtel de Ville, salle Pierre-de-Roubaix, dimanche prochain 10 mai, à 14 h. 45, la Société « Le Choral Nadaud », ainsi que les sociétés étrangères venant à Roubaix à l'occasion du cinquantenaire du « Choral Nadaud ».

RIDEAUX en TOUS GENRES TENTURES et TAPIS d'Ameublement 45, Rue de Blanchemaille, 45, ROUBAIX

LES OPERATIONS DE LA CAISSE D'EPARGNE

Au cours de la période de la 1re semaine la Caisse d'Epargne a effectué les opérations suivantes :

Versements. — Roubaix : mardi 89 et 4 nouveaux livrets, 604.830 fr. ; mercredi, 206, et 17 n. l., 575.072 fr. ; jeudi : 976 et 15 n. l., 749.711 fr. ; vendredi, 43, et 3 n. l., 176.097 fr. ; samedi 494 et 20 n. l., 939.334 fr. ; dimanche, 217 et 9 n. l., 522.397 fr. ; Lannoy : 19, 25.965 fr. ; Croix : 19 et 3 n. l., 38.850 fr. ; Wattrelos, 25, 52.430 fr. ; totaux, 1318 et 71 n. l., 3.584.516 fr.

Remboursements. — Roubaix : mardi, 90, 182.499 fr. ; mercredi, 86, 228.261 fr. ; jeudi, 125, 241.095 fr. ; vendredi 10 11.546 fr. ; samedi, 135, 231.515 fr. ; dimanche 85, 174.335 fr. 89 ; Lannoy : 1, 1.00 0fr. ; Croix : néant ; Wattrelos : 5, 2.500 fr. ; totaux, 537, 1.092.676 fr. 63.

Administrateurs des mois de Avril-Mai : à Roubaix, MM. Lepoutre, Poissonnier, Outters Eloy, G. Parent, F. Lalleville, Desfontaines, directeurs. A Lannoy, M. Leborgne. A Croix, M. Lecomte, A Wattrelos, M. Lepoutre.

Sociétés et Comités

HARMONIE DES ACCORDEONISTES ROUBAISIENS. — Ce soir mercredi, à 19 h. 30, répétition générale.

PHILHARMONIQUE DU JEAN-GRISLAIN. — Mercredi à 20 h. 15 répétition générale, nouveau programme à l'étude.

AMICALE PHOTO. — La Commission a décidé dans sa séance de lundi 4 mai que l'excursion de Bruges devant avoir lieu dimanche 10 mai, sera remplacée par une autre excursion ayant lieu le même jour à Arras.

Les sociétaires désireux de participer à cette séance dominicale sont priés d'assister à la réunion de vendredi 8 mai, afin de connaître les directives élaborées par la Commission.

AMICALE JEAN MACÉ (Ecole rue Delezenne). — Le Comité de l'Amicale Jean Macé informe les personnes désirant manifester le 24 juin à Paris (Cinquantenaire de la Laïcité), qu'il ne reste plus que quelques places. Les inscriptions seront faites jeudi soir 7 mai à l'école rue Delezenne, de 20 à 21 h. Dernier délai d'inscription, dimanche 10 juin à la Fédération des Amicales, rue d'Alsace. Coût : 40 fr. pour les Amicalistes et 43 fr. pour les parents et amis.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Aujourd'hui mercredi au local, à 19 h. réunion de Commission à 19 h. 15, répétition générale.

DÉMÉNAGEMENTS, Wagons, Autos capitonnés. GARDE MEUBLES, Maison H. DAEL, Vidanges, rue Blanchemaille, 42, Roubaix. — Tél. 24-40.

ETAT CIVIL

Naissances. — Denise Fleurus, rue de la Paix, 48 ; Bernadette Bigaillon, de Croix ; Irène Piepzyk, rue de l'Ommelet, 87 ; Daniel Leune, de Wattrelos ; Francis Décool, de Croix Bd de Cambrai, 60 ; Camille Lecombe, quai de Calais, 68 ; Eliane Césarion, Bd de Fourmies, 99 ; Jeanne Bilyk, quai de Lorient, 23 ; Jean Seys, rue Jean-Macé, 81 ; Albert Renaux, rue de la Vigne, cour Ghesquière, 15 ; Thérèse Lefebvre, de Wasquehal, Bd de Cambrai, 60 ; Roger Soete, rue du Parc, 40 ; Françoise Chevalier, rue de l'Ommelet, 76.

TRICOTS de LAYETTE, CADEAUX FILATURES de la REDOUTE, ROUBAIX

Publications. — Robert Gustin, employé de commerce, rue du Fontenoy, 102 et Simonne Debavelaere, dévideuse à Lys - Guilbert Decoulombier, ouvrier cardeur à Velaines (Belgique) et Madeleine Baert, servante rue de Lannoy, 450 ; Auguste Bronck, télégraphiste, rue Bernard 76, cour Duquesnoy 9 et Marthe Debock, doubleuse, rue Turgot 37, cour Déscidée, 8 ; Jean Cotteville, homme de peine à Croix et Marguerite Hennebicq, soigneuse, rue Edouard-Vaillant, 59 ; Léon Delattre, ajusteur mécanicien rue Decaux, 27 et François Verin, s.p., rue de Tournai, 82 ; Jean Deporte, plombier zingueur, rue Franklin, 30 et Raymonde Bourgois, demoiselle de magasin, rue Pierre-de-Roubaix, 125 ; Aimé Marin, liquoriste rue Lacroix, 28 et Laure Salify, plombière, rue Jules-Guesde, 104 ; Jules Pierronne, menuisier, rue Saint-Quentin 21 et Marthe Delcuellerie employée, boulevard de Belfort, 38 ; Joseph Van Geem, chaudronnier, rue Blanchemaille, cour Parent, ; et Aline Coulon, raccoutreuse, rue Lacroix, 208

Décès. — Clémence Weens, 84 ans, veuve Depoorter, rue Hilarion Fremaux 38 ; Edouard Lehoucq, 36 ans, rue de Valenciennes, 42 ; Marcel Legrand, 34 ans, rue Jacquard, 86 ; Marie Fourmeau 63 ans, Bd du Colmar, 11 ; Anatole Duquennoy, 52 ans, Bd de Metz cour Vercruysse, 11 ; Clovis Degrelle, 80 ans, rue Moutgolfier, 60 ; Clarisse Heuneliqe, 27 ans, Vve Claessen, Bd de Beaurepaire 308 ; Gustave Copin, 57 ans, rue Sébastopol, cour Cliquet, 6 ; Henri Duquesnoy, 78 ans, rue du Bois 14 ; Irma Couvreur, 78 ans, Vve Sallmann, rue de Blanchemaille, 37 ; Alphonse Arschoot, 68 ans, rue de la Guinguette, 90.

Pompes Funèbres Gén^les, 49, r. Sébastopol Rx. Organisation compl. de convois. T.306

WATTRELOS

Consultations de nourrissons. — Elles auront lieu demain jeudi, 7 mai, à 9 h. à l'école de filles de la rue de Tourcoing et à 14 h. 30 à l'école de garçons de la rue de la Baillerie.

Etat civil. — Publication. — Charles Destriez, négociant en brosserie, rue des Fleurs, 1 bis et Emilienne Lelong, coiffeuse, rue des Plats, 55, à Tourcoing.

Décès. — Jules Deschamps, 39 ans, employé de chemin de fer, rue des Pollus. — Eugénie Dupont, veuve Debouvrie, 82 ans, sans profession, rue du Sapin-Vert, 20-16.

CROIX

Musique municipale. — Ce soir, à 20 h. 15, répétition générale : communications pour assemblée générale.

Harmonie « Les Intimes ». — Ce soir, à 20 h., répétition générale, au siège.

WASQUEHAL

UN HOMME TAMPONNE PAR UNE AUTO AU NOUVEAU BOULEVARD

Un accident assez grave d'automobile dû surtout à l'imprudence de la victime, est survenu dans la nuit de lundi à mardi sur le Nouveau Boulevard de Lille à Roubaix, au lieu dit le pont de Wasquehal.

Il était environ 23 h. 30, lorsque M. Charles Farvacque, 39 ans, représentant de commerce, demeurant à Roubaix, rue Bernard-Palissy, 14, pilotant une voiture de tourisme, revenait de Lille, accompagné de sa famille, lorsque non loin du pont de Wasquehal, il vit un homme surgir soudainement de la chaussée centrale, levant les bras en l'air. Devant cet obstacle imprévu, le conducteur, malgré tous ses efforts, ne put arrêter sa voiture et le noctambule fut atteint par l'extrémité du pare-choc droit de la voiture et projeté sur la chaussée.

Il fut aussitôt relevé par le tamponneur involontaire et conduit chez M. le docteur Marchand, à Roubaix, qui lui prodigua les soins que nécessitait son état. La victime, M. Oscar Leplat, contremaître, demeurant à Flers-Lille, rue de la Paix, 10, porte une fracture de la jambe gauche et des blessures superficielles à la tête.

Il a été transporté ensuite à l'Hôpital La Fraternité, à Roubaix. Son état n'inspire pas d'inquiétude.

De l'enquête ouverte par M. Maurice, commissaire de police, il résulterait que la responsabilité de M. Farvacque doit être entièrement dégagée, l'accident étant imputable à la victime elle-même, qui ne s'explique pas son geste malheureux.

Le coin des accidents. — Aux Corderies et Tressages du Nord, le chauffeur Florimond Bouderlez, 16 bis, rue Nationale, à Wattignies, ayant eu le pied pris entre deux bielles de chanvre, porte une entorse de l'avant-pied gauche, 15 jours de repos. — A l'usine de Saint-Gobin, René Capoen, 10, rue Michelet, à Wasquehal, s'est fait des plaies contuses de l'index et du médius gauchs au cours de son travail, 12 jours de repos.

Vol d'une bicyclette. — L'autre soir, vers 6 h. 30, M. Georges Wattiaux, âgé de 24 ans, marinier, domicilié à Dunkerque, quai du Mardyck, dont la péniche est en stationnement au quai de Saint-Gobain, avait déposé sa bicyclette sur le talus longeant la Marque, pendant quelit était entré dans son bateau. A sa sortie, une vingtaine de minutes plus tard, il eut la désagréable surprise de constater la disparition de son vélo, il n'eut que la ressource d'aller déposer une plainte à M. le commissaire de police de la ville, qui a ouvert une enquête en vue de découvrir l'auteur du vol. Il s'agit d'une bicyclette marque « Walter », d'une valeur de 550 fr.

Accidents de travail et Caisse de Vieillesse. — Les titulaires de rentes d'accidents de travail ou de la C. N. pour la Vieillesse sont informés qu'ils peuvent, dès à présent, se présenter à la mairie, 2e guichet, pour l'établissement de leur certificat de vie qui leur permettra de percevoir leur trimestre au début de juin. — Se munir du titre de rente.

A l'Union Mutualiste. — Le conseil d'administration de cette Société de secours mutuels se réunira peudi 7 mai, à 19 h. 30, chez M. Alphonse Delannoy, rue des Villas-Ouvrières. — Le président compte sur la présence de tous à cette réunion, au cours de laquelle plusieurs affaires très importantes doivent être discutées.

Travaux de restauration des rues de Tourcoing et Voltaire. — Mardi 26 mai, il sera procédé dans l'une des salles de la mairie, à l'adjudication des travaux de restauration des parties du chemin vicinal 6 et du chemin rural 1. — Les intéressés pourront prendre communication des pièces du dossier, devis, cahier des charges, etc.... au secrétariat de la mairie, tous les jours ouvrables, de 9 h. à midi et de 14 à 17 heures.

Allocations militaires. — La fraction du contingent qui sera incorporée en octobre prochain comprendra les jeunes gens nés de juin à décembre 1910, reconnus bons par le conseil de révision. Les familles de ces jeunes gens qui se croient dans les conditions pour bénéficier de l'allocation militaire, sont priées de faire constituer leur dossier le plus tôt possible à la mairie, premier guichet. Se munir du livret de famille et des certificats de salaire des membres de la famille travaillant.

Consultation des nourrissons. — Demain jeudi, à 15 h., consultation des nourrissons à la salle des fêtes de la mairie.

Cours de solfège. — Demain jeudi, à 15 h., cours gratuit de solfège au siège de l'Harmonie la Jeune France, 1, rue des Villas, où les parents peuvent présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

Etat civil. — Naissances. — Jacques Deygers, rue de Fiers, 132. — Simone M. Arthur, rue Delerue, 28.

FLERS

Avis aux Mutilés. — Les mutilée de guerre dont l'incapacité est égale ou supérieur à 25 % et dont la carte donnant droit à la réduction de tarif sur les lignes du chemin de fer